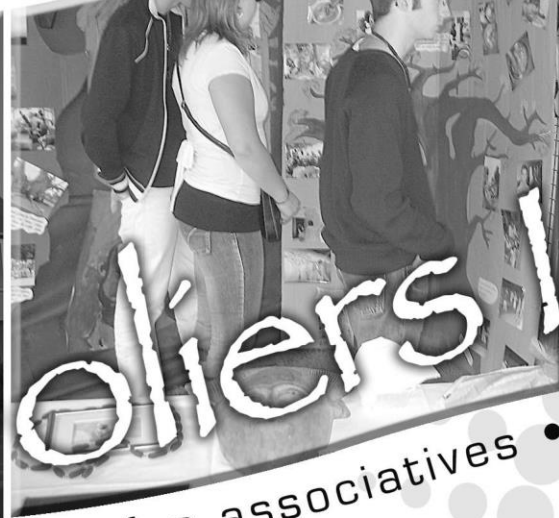




Soliers Infos

Infos municipales • Infos associatives • Infos pratiques

Editorial

par Philippe Jouin,
Maire de Soliers

À l'agenda

Du 2 au 12 mai inclus /
Fermeture bibliothèque

6 mai /
Randonnée •
Familles Rurales

7 mai /
Fermeture Mairie

8 mai /
Cérémonie de commémoration

9 mai /
Rattrapage collecte
ordures ménagères

15 mai /
Café de l'emploi et
de la formation

26 mai /
Permanence Mairie

31 mai /
Permanence Mutuelle

« Bonjour à Vous tous,

Pour cette nouvelle édition de notre Carnaval, nous vous avons promis de faire encore mieux que les autres années. Désormais, nous célébrerons chaque année « Soliers en fête » et partagerons une journée entière de convivialité et de fête.

Rencontres sportives, animations pour les petits et les grands, moments de partage et plaisir de se retrouver tous ensemble pour fêter notre Carnaval !

Merci aux Rockraideurs pour l'organisation sans faille de la Solarienne, merci au personnel communal, à toutes les associations et tous les bénévoles pour leur contribution à l'animation de cette journée, et surtout merci aux plus de 1000 Solariens présents à cet événement !

Ce mois-ci, j'ai également le plaisir de vous annoncer la naissance de notre nouveau site internet www.soliers.fr.

Nos informations communales étaient jusqu'alors hébergées sur le site de notre ancienne CdC Plaine Sud de Caen. J'ai souhaité profiter de notre fusion avec Caen la mer pour reprendre la gestion de notre communication et rendre ce nouveau site plus convivial, plus complet et plus proche des Solariens, mais également que ce « soliers.fr » devienne un outil utile à Tous.

C'est ainsi que vous y retrouverez bien évidemment les informations que nous vous devons sur les actions de votre Conseil municipal, sur notre vie locale, sur la vie de nos associations et sur bon nombre d'autres domaines d'intérêt, et notamment un lien vous permettant de consulter l'ensemble des offres d'emploi proposées sur tout le territoire de notre communauté urbaine Caen la mer !

De même, toujours dans le but de faciliter vos démarches en lien avec les services communaux, nous mettrons très prochainement en place un nouveau portail sécurisé qui offrira la possibilité de gérer vos inscriptions aux services périscolaires et de procéder à leur règlement par paiement en ligne !

Enfin, le vendredi 8 mai, je vous invite tous à nous rejoindre à 16h15 au Monument aux Morts afin d'y rendre hommage aux Solariens qui se sont sacrifiés pour nos Idées et nos Libertés.

Bien cordialement, »

Soliers Infos

**Bulletin mensuel
d'informations de la commune**

Directeur de la publication /
Philippe Jouin

Responsable de la publication /
Patrice Breillat

Coordination /
Sandra Hamel - Mairie de Soliers

Contacts /
Mairie : 02 31 15 68 68

Mail : ensembleasoliers@wanadoo.fr

Réalisation - Impression /
Mairie de Soliers

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 3 avril 2018

Vote du **compte administratif 2017**

Le Conseil municipal à l'unanimité a adopté le compte administratif de l'exercice comme suit

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses		
(dont report DOO1)	294 278.54 €	1 749 295.93 €
Recettes	123 743.62 €	2 089 662.67 €
Excédent	-	340 366.74 €
Déficit	170 534.92 €	-

Vote du **compte de gestion 2017**

Le Conseil Municipal, a déclaré à l'unanimité que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le receveur n'appelle aucune observation, ni réserve de sa part.

Vote de **l'affectation du résultat**

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit

Affectation du résultat en réserves R 1068 en investissement

193 034,92 €

Report en fonctionnement R 002

368 829,29 €

Vote des taux **de la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et le foncier non bâti**

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité de fixer le taux de la

Taxe d'habitation à 17,17%

Taxe sur le foncier bâti à 42,58 %

Taxe sur le foncier non bâti 57,89 %

Vote des **subventions aux associations**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a décidé d'attribuer les subventions d'un montant de 42 200 € réparti entre les différentes associations ayant remis un dossier.

ADMR	2 300 €
BOURGUEBUS SOLIERS FOOTBALL	8 400 €
ADGS	2 000 €
CAEN SUD GR	500 €
AFM TELETHON	3 230 €
COMITE DE JUMELAGE	1 200 €
AMICALE DONNEUR DE SANG	300 €
COMITE DES FETES	2 000 €
AMICALE DU PERSONNEL	3 500 €
ROCK RAIDEURS	1 000 €
ANCIENS COMBATTANTS	500 €
FAMILLES RURALES	1 650 €
APE RECRE ACTIV	300 €
JUDO CLUB	3 000 €

BACCHANALE	1 300 €
CLUB DES ANCIENS	1 300 €
TENNIS CLUB	3 000 €
COLLEGES	1 200 €
TREMPIN	1 500 €
CAUE	160 €
PETANQUE SOLARIENNE	200 €
ASSOCIATION PLAINE EMPLOI	1 100 €
RESTOS DU CŒUR	100 €
CIFAC ARTISANAT cma	120 €
MFR BALLEROY	80 €
FONDS SOCIAL LOGEMENT	360 €
MFR MALTOT	80 €
MISSION LOCALE	1 500 €
SECOURS POPULAIRE	100 €
BTP CFA	120 €
BANQUE ALIMENTAIRE	100 €

Total subventions : 42 200 euros

Vote du **budget 2018**

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, M. MARIE, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, adopte le budget primitif de l'exercice 2018, arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Investissement	545 692 €	545 692 €
Fonctionnement	2 196 687 €	2 296 687 €
Total	2 742 379 €	2 842 379 €

Autoriser la signature **d'une convention de recours à un collaborateur bénévole**

Le conseil municipal après en avoir délibéré autorise le maire, à l'unanimité, à signer le projet de convention qui permettra à des personnes de venir faire des stages d'observation ou de mise en situation en dehors d'une convention avec un établissement scolaire.

Mise en place **et indemnisation des astreintes**

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité la mise en place de l'astreinte d'exploitation et de l'astreinte de sécurité afin d'être en mesure d'intervenir en cas d'événement climatique sur le territoire communal (neige, verglas, inondation, etc.) ou en cas de dysfonctionnement dans les locaux communaux, équipements ou sur l'ensemble du territoire (suite à un accident, en cas de manifestation locale, etc...). Ces astreintes concernent les agents du service technique et seront organisées chaque week-end du vendredi à 17H15 au lundi 8H et jours fériés durant toute l'année.

Vote du tarif Local JEUNES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'adopter les tarifs proposés ci-dessous.

Cotisation annuelle obligatoire :

- Solariens : 10 €
- Extérieurs à la commune : 15 €

Forfait journalier à compter des vacances d'avril 2018

- Pour les solariens :

Quotient	0 € à 620 €	621 € à 1249	> à 1250 €
Forfait jour	2.50 €	3 €	3.5 €

- Pour les extérieurs à la commune

Quotient	0 € à 620 €	621 € à 1249	> à 1250 €
Forfait jour	4 €	5 €	6 €

Participation financière du jeune :

- à hauteur de 50% de l'activité pour les solariens
- 100% du tarif pour les extérieurs

Si l'activité nécessite un déplacement :

- Gratuit, si l'activité est payante
- 2 €, si la sortie est gratuite (ex : plage)

Désherbage de la bibliothèque municipale

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de renouveler le désherbage de la bibliothèque comme l'an dernier, soit :

- 1 € l'unité et 3 € les 5 unités
- de reverser la somme obtenue à l'association les P'tits Princes.

Vote des tarifs 2018 des concessions du cimetière

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, les tarifs indiqués :

Concession de terrain 3.36 m² ou 1.40m² (renouvelables)

Tarifs 2018

Concession de 15 ans (temporaires)	384 €
Concession de 30 ans	370 €
Concession de 50 ans	450 €
Caveau communal 2 places avec plaque au sol (non compris le montant de la concession)	1289 €

Concessions columbarium (renouvelables)

Columbarium case hors sol

Concession de 15 ans	550 €
Concession de 30 ans	980 €

Case urne enterrée (Cavurne)

Concession de 15 ans	280 €
Concession de 30 ans	500 €

Jardin du souvenir et reposoir

Fourniture plaque vierge identification défunt	20 €
--	------

Location caveau et urne provisoire

Tarification mensuelle (tout mois commencé est dû)	35 €
--	------

Modification de la tarification de la location de la salle polyvalente

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de fixer les nouveaux tarifs de location de la salle polyvalente comme suit : 360 € pour chaque week-end, 320 € pour chaque demi-journée, pour toute nouvelle demande de location à compter du 1^{er} mai 2018.

Modification du règlement de la salle polyvalente

Le conseil municipal a décidé de modifier le règlement de la salle polyvalente comme suit :

« La salle et les annexes permettent l'accueil de 400 personnes maximum, y compris les organisateurs et prestataires. Au moment de la réservation, le locataire doit dûment s'engager à ne pas dépasser le nombre de personnes autorisées par le biais d'une attestation dûment signée qui est jointe au dossier de réservation.

Indépendamment des poursuites pénales qui pourraient être engagées en cas d'incident mettant en évidence le non-respect de ce seuil maximum de 400 personnes, l'inobservation de cet article par un contrôle inopiné ou par d'autres constats entraîne automatiquement le prélèvement de la totalité de la caution telle que définie à l'article 8 ».

Abrogation de la délibération du 24 septembre 1999

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité, de rapporter la délibération en date du 24 septembre 1999 concernant les exonérations des établissements de spectacle

1^{ère} édition de Soliers en fête

Une journée exceptionnelle entre course à pied et déguisements...



Retour gagnant de *La Solarienne*

Rendez-vous était donné aux sportifs qui souhaitaient en découdre sur un parcours « nature » avec pour choix une boucle de 5 ou de 10 km. Cette 6^e Solarienne organisée pour la première fois par les Rockraideurs de Soliers, en partenariat avec la commune, a rassemblé plus de 200 coureurs et une quinzaine de marcheurs.

Au départ, les organisateurs comptaient 118 inscriptions pour le 10km, 45 pour le 5km, une cinquantaine d'enfants âgés de 8 à 12 ans et 4 jeunes de 12 à 14 ans pour des distances adaptées à leur âge 850, 1700 et 2 500m)... Une quinzaine de marcheurs sur 5 km vint s'ajouter à cette longue liste d'inscrits.

La municipalité remercie vivement l'ensemble des participants à cette 6^e Solarienne 2018, avec une mention particulière pour tous les habitants de la commune qui s'y sont inscrits (et ils étaient nombreux).

Elle félicite sincèrement tout ceux qui y ont brillé : M. Vincent Catherine – 1^{er} du 5 km, M. Loris Mutrel – 9^e sur 5 km et récompensé 1^{er} Solarien, le jeune Nathan Le Becq – 2^e de la course Ados, M. Nicolas Rivière 3^e du 10 km pour l'USO Mondeville, et M. Mickaël Letourneur – 21^e, récompensé 1^{er} Solarien

Les *Rockraideurs* de Soliers et ses 53 bénévoles ont assuré une organisation sans faille. Par leur engagement et leur bonne humeur, ils ont su donner une nouvelle dimension à cette magnifique course nature ouverte à tous !



118 coureurs ont pris le départ du 10km et 45 pour la boucle de 5km



Les 4 médaillés de la course ADOS



53 bénévoles ont assuré l'organisation de la course

Un couple de clowns très remarqué a remporté le titre du « meilleur déguisement de la course »



Une cinquantaine d'enfants a participé à l'évènement.



Résultats du 10 km

1^{er} – M. HUBERT Guillaume – S/L ES TROARN ATHLETISME – 33'39"00
 2^e – M. HUBNER Sylvain – STADE ATHLETIQUE BAYEUSAIN – 34'15"7
 3^e – M. RIVIERE Nicolas – S/L USO MONDEVILLE – 35'07"3

Féminine

1^{ère} Mme CHERON Karine – STADE ATHLETIQUE BAYEUSAIN – 40'48"7



Le 5^e Carnaval a attiré un très large public

Après une courte pause déjeuner, le service animation de la commune invitait la population à se réunir sous le soleil autour du 5^e Carnaval de Soliers.

Pour l'occasion une ferme pédagogique avait pris place sur le stade de foot permettant ainsi aux enfants (et aux parents) de découvrir de très nombreuses races d'animaux, inconnues ou pas... Non loin de là, des balades à poney étaient proposées aux enfants par le Poney Club de La Brèche.

Après les spectacles de danses présentés par le service périscolaire et l'association Bacchanale, les 6 magnifiques chars réalisés par la quinzaine de bénévoles prenaient place dans le cortège Rue du Stade, dès 15 h. Dès lors, le départ du défilé était donné, les échassiers et les musiciens de la troupe *Mandibules* donnaient le ton. Une foule très nombreuse, estimée à près d'un millier de personnes se joignait alors au long cortège qui défilait dans les rues de la commune. Beaucoup de personnes ont rejoint le défilé au fur et à mesure que celui-ci se déplaçait.

De retour au stade un grand goûter était offert aux enfants par la municipalité et à la suite d'un petit concert de *Mandibules*, une très belle démonstration de JAPPY, le Border collie, chien de troupeau, a retenu toute l'attention des spectateurs.

Pour clore ce bel après-midi aux températures estivales, la mise à feu de M. Carnaval – un grand épouvantail réalisé par le service animation – a immortalisé ce grand événement pour la commune, celui d'un magnifique carnaval 2018 !

Rendez-vous est donné à l'année prochaine.



Une foule énorme s'est lancée à l'assaut des rues de la commune.



Petits et grands animaux de la Ferme pédagogique ont attiré un grand nombre d'enfants ... et de parents



Jappy le chien de troupeau a participé au spectacle.

La troupe *Mandibules* a animé la fin du cortège



Sur le char de tête, M. Carnaval et les animatrices de la commune ont invité la population à rejoindre le cortège



La nouvelle brigade de pompiers de Soliers était sur place

Samedi 14 et dimanche 15 Avril Le Judo Club de Soliers s'offre un nouveau week-end Interclubs & Championnats départementaux

Week-end très chargé pour le Judo Club qui organisait, dès le Samedi, sa traditionnelle journée interclubs. Le lendemain, le dimanche 15 avril, le club Solarien accueillait pour la 2^{de} année consécutive les Championnats départementaux des catégories Benjamins - Benjamines (11-12 ans). Consolidé autour d'une trentaine de bénévoles, le club Solarien, 3^e plus gros club du département, a répondu une nouvelle fois de très belle manière à l'organisation de cet événement.

Samedi 14 Avril Journée Interclubs

Ils étaient une bonne trentaine de clubs du département à être invités pour cette journée d'échange entre clubs et une quinzaine d'entre eux ont finalement accepté l'invitation du JCS.

Minis combats, exercices en tout genre, les jeunes pousses du judo ont ainsi pu se mesurer toute la journée les uns aux autres dans un vrai esprit « sportif » et ludique où les grandes valeurs morales de ce sport ne sont pas encore confrontées à celles de la compétition et de la gagne.

« La journée interclub est une vraie journée d'animation autour de ce sport qui rassemble des enfants de 3 à 10 ans qui n'ont pas encore atteint l'âge pour entrer en compétition. »

explique Vincent Péan, président du JCS.

Encadrés tout au long de la journée par Pauline Gobé,



A la Salle Omnisports de Soliers, entre 600 et 700 spectateurs ont suivi la journée de championnats départementaux.

entraîneur adjointe au JCS, les petits judokas offraient de larges sourires au moment de recevoir pour beaucoup d'entre eux leur première médaille offerte par le club Solarien.

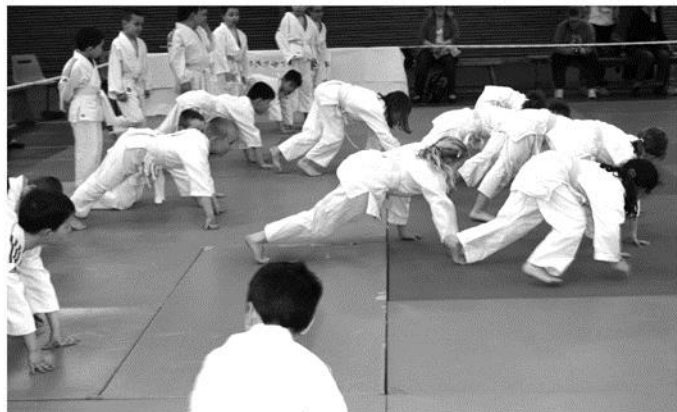
Dimanche 15 Avril Place à la compétition !

Pour la seconde année consécutive, le JCS organisait donc à la demande de la Fédération de Judo, les Championnats Départementaux Benjamins - Benjamines. Pour l'occasion, 6 surfaces de combat étaient installées soit l'équivalent de 5 tonnes de tapis manipulés... Rien que ça !

Tout au long de la journée, ce sont 120 judokas le matin avec les garçons, 90 filles l'après-midi... et en moyenne 300 spectateurs le matin comme l'après-midi qui ont participé à cet événement. Une trentaine d'arbitres officiels étaient présents également, pour gérer l'ensemble de la compétition.

La municipalité remercie vivement tous les membres du club et la trentaine de bénévoles qui ont en coulisse, assuré le bon déroulement de cette journée !

Quelques élus de la commune - ici Mmes Bideau et Couanon - ont pu remettre officiellement les médailles aux jeunes vainqueurs de chaque catégorie.



La journée interclub, c'est avant tout un amusement et la joie de pratiquer le judo.

Quelques élus de la commune - ici Mmes Bideau et Couanon - ont pu remettre officiellement les médailles aux jeunes vainqueurs de chaque catégorie.



La réalisation des chars s'organise

Cette année, à la demande de la commission événementiel la municipalité a fait le choix d'allouer un petit budget nécessaire à la confection des chars du Carnaval. Durant près de trois mois de nombreux bénévoles se sont ainsi regroupés et retrouvés régulièrement dans les locaux des services techniques de la Zone artisanale pour créer de toutes pièces les magnifiques chars qui ont déambulé dans les rues de la commune. [Lire par ailleurs]

Ils étaient ainsi une quinzaine de personnes à se réunir pendant près de trois mois dans la zone des Bréholles, mettant en commun la fusion de leurs idées, de leurs savoir-faire ou encore de leur bonne humeur et confectionner ainsi 5 chars tous aussi beaux les uns que les autres. Qu'ils soient membres d'une association ou œuvrant juste pour leur seul plaisir personnel, ces bénévoles ont travaillé ensemble de nombreuses heures dans le seul but de donner plus de vie et de couleurs au défilé du Carnaval...

Un repas organisé entre eux est venu clore la belle édition 2018. Bravo à tous pour leurs implications et le magnifique travail réalisé !

Leurs portes restent ouvertes pour l'année prochaine, n'hésitez pas à les rejoindre.



Tapez www.soliers.fr

Soliers a désormais son site internet !

Hébergée de nombreuses années sur le site internet de la CdC Plaine Sud de Caen, la commune n'avait jusqu'alors pas eu besoin de créer son propre site. Suite à la fusion avec la CU de Caen la mer en janvier 2017, le site de notre CdC a fermé ses portes en Septembre 2017. SOLIERS.FR est devenu une nécessité...



Maxime Jamet et Patrice Breillat, Maire Adjoint en charge de la communication.

À raison de 2h30 par semaine, le site de Soliers est en conception depuis le mois d'octobre 2017. « A l'image de notre commune, ce site se veut très simple et accessible dans son arborescence. Très complet dans le contenu, nous espérons qu'il apportera à chaque visiteur - qu'il soit Solarien ou étranger à la commune - toutes les réponses à ce qu'il est venu y chercher. » explique Patrice Breillat, maire-adjoint en charge de la communication. Entièrement réalisé en interne, son coût est vraiment minimisé pour la collectivité et cette dernière peut se féliciter d'avoir su exploiter le vivier des

forces vives de son propre personnel. « Avec Philippe Jouin nous savions que Maxime Jamet avait une formation en lien avec la communication. Nous connaissons Maxime pour ses talents de Grafeur et d'animateur, nous allons désormais apprendre à le connaître pour ses qualités de Webmaster... Agent polyvalent Maxime a réalisé techniquement l'intégralité du site de notre commune, conclut M. Breillat. Celui-ci en aura désormais la charge et les mises à jour régulières. »

Tous à vos claviers... www.soliers.fr

Tous à vos
agendas!

42^e Fête de la St-Jean

La Municipalité, en partenariat avec les Associations Solariennes, vous invite à venir fêter la Saint-Jean

Sam. 23 & Dim. 24 Juin 2018

Concerts • Spectacles • Démonstrations
• Jeux pour enfants • Bal de la St-Jean •
• Stands des Associations • Restauration •
• Pique-nique dans le Parc • Course d'orientation
• Quizz musical • Manège •

2 jours de Fête à ne pas manquer !

Le programme complet du week-end vous sera
communiqué dans le prochain Soliers Infos !

FERMETURE DE LA BIBLIOTHEQUE

Nous vous informons que la bibliothèque sera fermée du :

Mercredi 2 au samedi 12 mai inclus.

Merci de votre compréhension

PERMANENCE DE LA MAIRIE

La Mairie sera ouverte le :

**Samedi 26 mai 2018
de 10h00 à 12h00**

Cette permanence est réservée uniquement à l'établissement des actes d'état civil, des recensements militaires, des inscriptions sur les listes électorales et facturation des services périscolaires.

À la recherche de nouvelles opportunités professionnelles ?



Les offres d'emploi sur Caen la mer en un seul clic, c'est ici !

www.emploi-caennormandie.fr



Caen Normandie Emploi :

- une plateforme **gratuite** recensant les offres d'emploi provenant de près de **1500 sites** dédiés
- un service de Caen Normandie Développement et de Caen la mer



Etat Civil

PACS

**Mathieu LECOUSTEY &
Laurie DOUCET**

**Laurent RENAUD &
Joëlle ALLAIN**

Toutes nos félicitations.

RANDONNEE DE CYCLISME

Nous vous informons que la Fédération Sportive et Gymnique du Travail organise une randonnée cyclisme qui passera dans la commune le :

**Mercredi 30 mai 2018
entre 13h30 et 17h00**

FERMETURE DE LA MAIRIE

Nous vous informons que la Mairie sera exceptionnellement fermée le :

Lundi 7 mai 2018

Merci de votre compréhension.

RATTRAPAGE COLLECTE ORDURES MENAGERES

ATTENTION !

En raison des jours fériés, le rattrapage de collecte des sacs transparents est prévu le :

mercredi 9 mai au lieu du mardi 8 mai.

PERMANENCE MUTUELLE MA COMMUNE MA SANTE

Votre commune se mobilise pour **votre santé** et **votre pouvoir d'achat**.

- Le retour à une couverture de santé pour vous et vos proches
- Des tarifs négociés et mutualisés au niveau national
- Une tarification simple générant une réelle économie sur vos cotisations
- Le libre choix d'une formule adaptée à vos besoins
- Une mutuelle ouverte à tous ! (tout âge, toute situation, compatible fiscalité loi Madelin...)

Inscrivez-vous pour comparer votre Mutuelle :
Prochaines permanences :

Jeudi 31 mai 2018

Sur inscription auprès de Sandra
Secrétariat de la Mairie – 02.31.15.68.68.

ACTION : 05.64.10.00.48.
www.macommunemasante.org

LA RENOVATION ENERGETIQUE

La réalisation de travaux de rénovation énergétique de votre logement a pour but :

- de réaliser des économies sur vos factures d'énergie
- de rendre votre logement plus confortable
- d'augmenter la valeur patrimoniale de votre bien
- de vivre dans un environnement plus sain

Accessible aux propriétaires occupants sous conditions de ressources et sur constitution d'un dossier de demande, le programme **Habiter Mieux** vous apporte une aide financière pour réaliser un ensemble de travaux permettant d'isoler le logement, la toiture, les fenêtres ou encore les murs et si besoin de changer un système de chauffage.

Pour en savoir plus sur le Programme Habiter Mieux, prenez rendez-vous sans engagement avec un conseiller près de chez vous en appelant le 0 808 800 700 (Service gratuit + prix de l'appel).

LE CHEQUE ENERGIE

Les tarifs sociaux de l'énergie ont pris fin au 31 décembre 2017 pour être remplacés par le chèque énergie en 2018.

Ces chèques sont destinés aux propriétaires occupant ou locataire ayant déclaré des revenus auprès des services fiscaux, y compris des revenus faibles ou nuls. Ils vous permettront de régler tout type de dépenses énergétiques (électricité, gaz naturel, fioul, bois etc...) ou de participer à des travaux de rénovation énergétique.

Le montant du chèque est déterminé en fonction du revenu fiscal du foyer, de sa composition et de sa consommation d'énergie.

Vous n'avez aucune démarche à faire. L'administration fiscale se charge de constituer un fichier établissant la liste des personnes remplissant les conditions d'attribution. Ce fichier est ensuite transmis à l'Agence de services et de paiement (ASP) afin qu'elle adresse le chèque énergie aux personnes concernées.

Si toutefois si vous n'avez pas reçu ce chèque fin mars et que vous pensez y être éligibles, renseignez-vous au 0 805 204 805 (appel gratuit).

**LES CAFES DE L'EMPLOI & DE LA FORMATION :
UN OUTIL ALTERNATIF DE RECRUTEMENT & UN RENDEZ-VOUS MENSUEL**

Chambre de Commerce et d'industrie- 1 rue Cassin à Saint-Contest,
www.cafés-emploi-bas-normands.fr

- **Le 15 mai à 11h30** : Rencontre avec les entreprises sans thème défini
- **Le 5 juin à 11h30** : Défense, sécurité, protection et prévention

Etudiez régulièrement les offres avant la date du café et réservez pour le poste vous intéressant le plus.
Vous choisissez les employeurs que vous souhaitez rencontrer.

Une seule réservation est possible, mais vous pourrez rencontrer au moins une autre entreprise, le jour du café.

Le nombre de réservations par entreprise est limité, inscrivez-vous suffisamment à l'avance !

**Construction d'un établissement pénitentiaire
sur la commune d'Ifs**

Concertation préalable du 02 mai au 12 juin 2018

L'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice (APIJ), agissant au nom et pour le compte du ministère de la Justice, est mandatée pour construire un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune d'Ifs.

L'APIJ a choisi d'engager une concertation publique préalable volontaire sous l'égide d'un garant désigné par la Commission Nationale du Débat Public (en application des articles L.121-15-1 et suivants du Code de l'Environnement).

La concertation publique préalable est une procédure organisée en amont d'un projet susceptible d'avoir un impact sur l'environnement, le cadre de vie ou l'activité économique d'un territoire.

La démarche de concertation permet au maître d'ouvrage d'informer le public sur les données du projet, de recueillir les observations qu'il suscite et de faire émerger des propositions pour l'enrichir.

Dans cette perspective, l'APIJ met à la disposition du public un dossier de la concertation et un dépliant d'information dans les communes d'Ifs, de Soliers, de Grentheville, de Cormelles-le-Royal, d'Hubert-Folie, de Caen, au siège de Caen-la-Mer et en préfecture.

Des registres « papier » sont mis à la disposition du public pour recueillir ses observations, son avis et questions. Un registre dématérialisé est également disponible en ligne.

Des permanences seront tenues en mairie d'Ifs les 5 mai (matin) et 12 juin (après-midi) 2018 ainsi qu'une réunion publique organisée à Ifs (la date sera précisée par voie d'affichage, de presse et sur le site internet de l'APIJ).

La concertation se tiendra du 2 mai 2018 au 12 juin 2018 inclus.

Nous vous invitons à vous informer et à vous exprimer.

Pour plus d'informations : www.apij.justice.fr

ECOLE MATERNELLE**Inscription en petite section ou nouvel arrivant**

A partir du **12 mars 2018**, les enfants nés jusqu'au 31 décembre 2015 pourront être inscrits à l'école maternelle pour la rentrée 2018/2019.

Pour cela, il faudra tout d'abord effectuer une inscription administrative en vous présentant à la Mairie muni :

- Du livret de famille
- D'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- D'une pièce d'identité.

Ensuite, il faudra prendre rendez-vous avec Mme BLOHORN, directrice de l'école au 02.31.23.12.78.

Les pièces que vous devrez lui présenter sont :

- L'inscription administrative
- Le carnet de santé de l'enfant à jour
- Le certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés.
Eventuellement l'attestation d'assurance.

ECOLE ELEMENTAIRE**Nouvel arrivant uniquement**

A partir du 12 mars 2018 :

1/ L'inscription se fait à la Mairie :

Se munir :

- ✓ Du livret de famille
- ✓ D'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- ✓ D'une pièce d'identité.

La Mairie délivre un certificat d'inscription.

2/ L'admission se fait à l'école, pour cela, merci de prendre rendez-vous avec Mme BLOHORN, directrice de l'école au 02.31.23.12.78.

Se munir :

- ✓ De l'inscription administrative
- ✓ Du carnet de santé de l'enfant
- ✓ Du certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés.
Eventuellement l'attestation d'assurance.



Accueil de Loisirs de Soliers de 3 à 11 ans

UNE PAUSE ESTIVALE

L'été arrive à grands pas et cette année encore, les enfants vont pouvoir participer à **des sorties (piscine, golf, ferme, plage, accrobranche...), s'initier à de nouvelles pratiques et partager des moments de détente et de loisirs** dans une ambiance ludique et respectueuse de chacun.

Les inscriptions auront lieu du **30 mai au 22 juin 2018** pour les Solariens et du **6 au 22 juin 2018** pour les personnes extérieures à Soliers. Les inscriptions du mois d'août seront prolongées jusqu'au 6 juillet.



Les horaires d'ouverture aux inscriptions sont :

Mardi de 9h à 11h et de 16h30 à 18h

Mercredi de **15h à 18h**

Jeudi de **16h30 à 19h**

Vendredi de 16h30 à 18h



TOUTE INSCRIPTION FAITE AU DELA DU DELAI IMPARTI SERA MAJOREE DE 5€ POUR LES SOLARIENS ET DE 10€ POUR LES EXTERIEURS.

CAMPS ETE 2018

4 - 6 ans **du 11 au 13 juillet (3 jours)** 12 places - Camp poney à Soumont St Quentin - Camping

6 - 8 ans **du 16 au 20 juillet (5 jours)** 16 places - Camp poney à Soumont St Quentin - Camping

9 - 11 ans et 11-13 ans **du 23 au 27 juillet (5 jours)** 24 places - Camp activités nautiques à Merville Franceville - Camping - **Test anti-panique obligatoire**

La plaquette de l'été sera distribuée prochainement avec l'ensemble des informations

Pour nous contacter :
Centre d'Animation de Soliers - 10 rue des écoles - Tél : 02 31 39 63 79
Caroline Lannier (Directrice du Centre de Loisirs)
enfance@soliers.fr



ESPACES JEUNES ÉTÉ 2018



L'été arrive très vite, nous vous attendons à l'Espace Jeunes 11/17 ans pour passer d'agréables moments ensemble. L'espace jeunes sera situé au **presbytère** où nous pourrons profiter d'un grand jardin. L'espace jeunes sera ouvert tous les jours de la semaine de 13h30 à 18h30.

L'Espace jeunes est un lieu de rencontres et de propositions, ainsi si tu souhaites mettre en place une activité ou une sortie cet été, n'hésites pas à venir me rencontrer au Local les mercredis après-midi.

Nous te proposerons pour cet été un panel d'activités diverses et variées comme des sorties à Festyland, accrobranche, canoë-kayak, plage, cinéma, piscine, pêche, balade à vélo, Normandie luge et bien d'autres. Nous vous proposerons également des animations sur la commune comme une olympiade de l'eau, une rencontre avec le Local Jeunes de Cormelles, des grands jeux extérieurs.



Période d'inscriptions été 2018

Les inscriptions pour cet été se dérouleront du lundi 4 juin au vendredi 22 juin.

Horaire de permanence

Lundi de 16h30 à 17h30
Mercredi de 16h30 à 18h30
Vendredi de 16h30 à 18h30

Bourse du Conseil Départemental

Le conseil départemental a souhaité mettre en place un nouveau dispositif et dynamiser la tranche d'âge des 11/15 ans. Cette bourse consiste maintenant en une aide attribuée sous condition de ressources, aux familles dont le quotient familial sera inférieur ou égal à 620€.

Les demandes pourront être effectuées jusqu'au 1^{er} juin via le guichet de téléservice sur Calvados.fr

Pour tout renseignement : jeunesse@soliers.fr ou au 02 31 39 63 79

RANDONNEE
DIMANCHE 6 MAI 2018
« Bocage Ornais »
« Pays de Flers »
21,5 km

Départ de la randonnée:

9h00 Parking du complexe Emile Halbout de La Lande-Patry (à gauche après l'église)

Observations:

Pause déjeuner au Mont de Cerisy

Important:

Chaussures de randonnée recommandées
Prévoir goûters, pique-nique et un gobelet

Tarifs:

Adultes: 3 €

Enfants: 2 €

Renseignements :

02.31.90.25.82.

06.74.11.45.18.

Association A.C.P.G. - C.A.T.M.
T.O.E. et Veuves
Section de Bourguébus

8 MAI 2018

**Cérémonie aux monuments aux morts
et dépôt de gerbe**

Les cérémonies du 8 mai 2018 auront lieu à :

GRENTHEVILLE à 15h30, **SOLIER** à 16h15,
HUBERT-FOLIE à 17h00 et BOURGUEBUS à 18h00.

ENEZ NOMBREUX !

Nous comptons sur votre présence à ces cérémonies du Souvenir
afin de rester fidèles à la Mémoire des Morts de toutes les guerres.





Livraison de Fuel

Mercredi 6 juin 2018

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez appeler :

Mme VICTORIA
☎ : 02.31.80.95.37.

Mr LECHEVALLIER
☎ : 02. 31.23.10.40.

A VENDRE

- ✓ Barbecue à gaz 3 feux – Neuf – Jamais déballé – Valeur neuf : 180 €

Prix : 100€

Contact : 06.78.77.28.19.

Horaires d'ouverture

Mairie



Du lundi au vendredi :

8h30 > 12h30 • 15h00 > 17h15

Sauf mercredi après-midi

1 samedi par mois, de 10h à 12h

Fermée le mercredi et samedi matin pendant les vacances scolaires

Tél. : 02 31 15 68 68

Centre Espaces



Permanences

Mardi > 9h30 à 11h et 16h30 à 18h

Mercredi > 16h30 à 18h

Jeudi > 16h30 à 18h

Vendredi > 16h30 à 18h

Tél. : 02 31 39 63 79

Mail : enfance@soliers.fr

Bibliothèque



Ouverture au public

Lundi > 16h30 à 19h

Mercredi > 9h45 à 11h30 & 14h à 18h

Jeudi > 16h30 à 18h30

Vendredi > 16h30 à 18h

Samedi > 10h30 à 12h30

Tél. : 02 31 23 14 80



L'Assurance Maladie
sécurité sociale

CPAM DU CALVADOS

Uniquement sur rendez-vous
en téléphonant au 3646

De 8h à 20h

Locaux annexes de la Mairie

LA POSTE

Horaires d'ouverture :

Lundi – Mercredi : 14h00 – 16h30

Mardi – Jeudi – Vendredi :

9h00 – 12h00 et 14h00 – 16h30

Samedi : 9h00 - 12h00



**Aide aux familles et
aux personnes âgées**

10 rue Val Es Dunes 14540 BOURGUEBUS

Tél : 02 31 39 05 35



Soins Infirmiers A Domicile

Place de la Mairie BOURGUEBUS

Tél : 02 31 23 15 90

Assurés par Mme LAUDE-PRINS Christine

Mission locale

Prochaines permanences :

**Jeudi 17, 24 et 31 mai 2018,
de 9h00 à 12h00**

Veuillez prendre rendez-vous auprès
de Madame Elise LEDUC,
votre conseillère technique
de la Mission Locale
pour l'emploi des jeunes
de 16 à 25 ans.

**Prendre rendez-vous par
téléphone au 02.31.15.31.95.**

Assistante Sociale

Pour tout renseignement ou
rendez-vous auprès
d'une assistante sociale
adressez-vous au :

**Centre médico-social de
Bourguebus :**

Tél. 02 31 23 11 95

**Centre médico-social de
Giberville :**

Tél. 02 31 72 05 15

Services Médicaux

Infirmier :

M. LECOUTURIER Jean-Marc :

Tél. : 02 31 23 19 29

Port. : 06 82 41 24 50

Médecin :

Dr BELIN

Tél : 02-31-23-13-24

Horaires d'ouverture de la Pharmacie :

Du lundi au vendredi :

de 9h00 à 12h30

et de 14h00 à 19h30

Le samedi :

de 9h00 à 12h30

et de 14h00 à 18h00

Horaires d'ouverture du cimetière :

**Du 1^{er} Mars au 30 Octobre
8h30 à 20h15**

**Du 1^{er} Novembre au 28 Février
9h à 17h**

Collecte des déchets verts et containers de tri

Deux lieux de dépôts



JOURS DE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Sacs poubelles transparents

Mercredi 9, mardis 15, 22, 29 mai et 5 juin.

JOURS DE RAMASSAGE DES DÉCHETS RECYCLABLES

Sacs jaunes

Vendredis 11 et 25 mai et 8 juin.

Contact Utile /
Syndicat Mixte de Collecte des
Ordures Ménagères
SMICTOM de La Bruyère
Tél. : 02 31 23 84 63

Planning du mois des dépôts et retraits des bennes à déchets verts

MAI 2018

HORAIRES D'OUVERTURE DES LIEUX DE DEPOTS

Du 1^{er} mars au 30 octobre

Du lundi au vendredi
8h15 > 20h15

Samedi
8h45 > 20h15

Jours de rotations des bennes

Les bennes sont vidées et remises le même jour.

Jeudi 3 mai
Lundi 7 mai
Vendredi 11 mai
Lundi 14 mai
Jeudi 17 mai
Mardi 22 mai
Jeudi 24 mai
Lundi 28 mai
Jeudi 31 mai
Lundi 4 juin